

CONSERVATION ET RESTAURATION DES FILMS

Aspects historiques – exemples pratiques

L'un des objectifs liés à la conservation d'un patrimoine cinématographique est de mettre à disposition des générations futures, des chercheurs et des historiens, de nouvelles sources d'informations en complément aux supports traditionnels. Aussi nous efforcerons-nous, dans la présente publication, de mettre en évidence l'intérêt que peuvent présenter les documents confectionnés sur des pellicules destinées à la projection, dans une approche historique de notre époque et, dans le cas présent, de notre région.

En fait, le film représente un matériau relativement nouveau et encore peu exploité, si ce n'est au niveau de l'histoire du cinéma elle-même, à travers ses productions marquantes; ou alors, de manière très ponctuelle, en relation avec certains événements ou périodes précises de l'histoire contemporaine, par le biais des rares archives ouvertes aux chercheurs. Lorsqu'on évoque la difficulté d'accès aux films d'archives et à leur consultation, on touche évidemment à un problème majeur, qui explique sans doute l'utilisation limitée qui a été faite de tels documents.

S'il y a là un champ d'investigation important pour l'historien, il doit être approché cependant avec une certaine prudence. Les précautions qui seront prises ne concernent pas seulement la fragilité des documents conservés ou l'état de dégradation dans lequel on peut les trouver, mais encore, et surtout, la manière de les aborder et d'en interpréter le contenu, de même que la signification qu'il convient de donner aux images qu'ils véhiculent. Tout document cinématographique présente d'entrée un intérêt, quelle qu'en soit la qualité, sur le plan technique ou esthétique; que ces documents représentent une œuvre achevée ou non, qu'ils aient été réalisés par des cinéastes professionnels ou par des amateurs... peu importe! Chaque document a quelque chose à nous dire, aussi bien dans sa fabrication (au niveau même de son support), que dans les informations qu'il contient.

Le premier problème que rencontrera le chercheur face au film qu'il a entre les mains, sera d'établir son identification, chose qui n'est pas toujours aisée, car nombre de documents ne comportent ni titre, ni générique. Même la datation de certains films peut se révéler difficile à établir, à croire que l'on a intentionnellement éliminé tout ce qui pouvait permettre de la déterminer. Il conviendra aussi de replacer le document

examiné dans le contexte historique de sa conception, de définir les conditions de production qui ont prévalu à sa réalisation et les buts recherchés par sa diffusion et son exploitation. Il pourra être déterminant, dans l'approche d'un document, de savoir de quelle manière il a été diffusé et comment il a été perçu (dans la presse de l'époque, notamment) par ceux qui l'ont vu à sa sortie. Nous ne parlons pas ici des grands films qui ont marqué l'évolution du cinéma, mais de la multitude de documents de toutes longueurs et de toutes provenances qui ont emprunté le support cinématographique comme un moyen de diffusion très large, dans des films souvent destinés à la propagande ou à l'enseignement, et d'autres utilisés directement comme élément de conservation de la mémoire.

Cependant, lorsqu'on aborde un matériau tel que le film, il convient d'abord d'en connaître les caractéristiques, de prendre conscience des contraintes qui sont liées à ce support spécifique, de voir quels sont ses avantages par rapport à d'autres supports, ses limites aussi; enfin, d'être au courant des exigences qu'impliquent sa manipulation et sa conservation.

Evolutions techniques

En fait, lorsqu'on parle de cinéma, on parle d'un moyen d'expression qui a tout juste un siècle, puisque c'est en décembre 1895 que le *Cinématographe* des frères Lumière fut présenté pour la première fois en séance publique. Cent ans: c'est à la fois peu par rapport à d'autres supports ou moyens d'expression (que l'on songe à l'art pariétal ou à la longue tradition des manuscrits), mais c'est déjà beaucoup pour un support moderne qui a tellement modifié notre perception du monde et qui est à l'origine du développement extraordinaire des moyens de communications audiovisuelles qui maintenant font partie de notre vie quotidienne.

Voyons quels sont les développements techniques qui ont marqué ces cent ans de cinéma. Et tout d'abord ceux qui touchent à son support: les premières images présentées par les frères Lumière sont fixées sur une pellicule d'une largeur de 42 mm comportant deux rangées de perforations circulaires, distantes de 2 cm les unes des autres et défilant à la cadence de 15 images par seconde. Edison, pionnier américain dans la reproduction des sons et des images en mouvement, propose parallèlement une pellicule de 35 mm, à double rangées de perforations (quatre par image), qui deviendra, elle, une norme internationale dès les premières années de ce siècle; un format que l'on connaît aujourd'hui encore.

L'une des évolutions importantes de la technique cinématographique est caractérisée par le passage du film muet au film sonore qui va se généraliser entre 1928 et 1930. Ce développement entraînera un certain nombre de modifications, dans les normes de projection en particulier, sans remettre en question cependant le support initial. Ainsi, la dimension des images sera-t-elle réduite pour laisser place à la piste sonore; quant à la cadence de prise de vues (et donc de projection), elle passera d'environ 16 images par seconde à 24 images, afin d'assurer une meilleure qualité de reproduction du son, ce qui, par la même occasion, permettra d'imposer des normes de projection mieux adaptées également à la perception des images. Il convient de remarquer ici que la vitesse de défilement des films muets a toujours été très aléatoire; elle peut ainsi varier de 12 à 20 images par seconde (parfois à l'intérieur d'un même document) selon la provenance des films. Ces différences s'expliquent souvent par les méthodes de travail des opérateurs – certains d'entre eux adaptaient leur cadence de prise de vues aux conditions d'éclairage qu'ils rencontraient, en augmentant ou non le temps de pose; d'autres avaient déjà remarqué qu'une vitesse plus rapide permettait d'atténuer l'effet de scintillement à la projection.

Mise à part la pellicule de 35 mm qui demeurera le format standard du cinéma professionnel, d'autres formats font leur apparition. Pour les amateurs, notamment, on trouve en France le 9,5 mm, lancé par les Etablissements Pathé vers 1918, et aux Etats-Unis le 16 mm, introduit par Kodak en 1924. Ce dernier format deviendra également une norme internationale et accédera au domaine professionnel avec les débuts du cinéma direct (par la légèreté de sa technique et ses coûts réduits de production), mais aussi par l'utilisation que vont en faire tout d'abord les chaînes de télévision. Enfin apparaît le 8 mm, largement diffusé au début des années trente, remplacé quarante ans plus tard par le super-8. A l'autre extrémité, on trouvera le 70 mm, format destiné aux films à grand spectacle et exigeant des salles spécialement équipées; mais ces productions seront également commercialisées dans le format traditionnel de 35 mm.

Autre évolution majeure: l'avènement de la couleur. Différents procédés¹ font leur apparition, dont le fameux Technicolor, qui va connaître un développement important à partir de 1935, en particulier dans les pays anglo-saxons. De nouvelles techniques touchant à la reproduction du son seront également introduites (le son Dolby stéréo, par exemple, qui ne remplacera pas pour autant le traditionnel son optique des débuts du cinéma parlant, permettant l'inscription photographique des sons sur la pellicule).

Tous ces développements ne vont pas modifier les principes de base de la technique cinématographique. Le format standard demeure toujours le 35 mm des débuts, tel qu'il a été proposé par Edison, ce qui représente une grande chance pour le cinéma et pour la survie des films. Une situation qui risque d'être bien différente, dans les années à venir, pour les nouveaux supports introduits principalement à l'usage des chaînes de télévision. Ici, les images électroniques, enregistrées sur des supports magnétiques souvent peu fiables, sont à la merci de l'évolution constante des techniques et des différents systèmes imposés par les fabricants de matériel audiovisuel.

Conservation des films

A partir de quand s'en est-on préoccupé?

Avec le passage du cinéma muet au cinéma sonore on assiste, au début des années trente, à la disparition massive de films «périmés». Ce qui va déclencher une première prise de conscience. De nombreux articles paraissent à ce sujet dans la presse de l'époque, et l'on commence à s'inquiéter du sort de toutes ces bandes qui ont ému tant de spectateurs avant l'apparition du film parlant. Il convient de mentionner aussi la constitution d'un certain nombre de ciné-clubs, déjà du temps du muet, où l'on a pris l'habitude de revoir d'anciens documents. Et c'est bien dans ce mouvement que se créent les premières cinémathèques. Tout d'abord à Stockholm, en 1933; puis à New York (liée au Musée d'art moderne), en 1935, et la même année à Milan. La Cinémathèque française se crée en 1938. En Suisse, on trouve les premières archives du film à Bâle en 1943, auxquelles succédera la Cinémathèque suisse à Lausanne, en 1948.

Les changements de normes sont donc l'une des causes majeures de la destruction des films. Déjà en 1918, la standardisation de la durée des bandes destinées à l'exploitation commerciale, fixée à environ 90 minutes, avait provoqué la disparition des productions qui n'atteignaient pas cette durée. Le passage du muet au sonore, comme nous l'avons vu, ne fera qu'amplifier ce processus, auquel viendra s'ajouter le laps de temps de plus en plus limité durant lequel les films demeurent exploitables avant qu'ils ne soient démodés.

Dans une statistique parue au début des années quatre-vingt, dans un rapport de l'Unesco², on estime à environ 15% le nombre des films de longs métrages, datant de 1895 à 1920, que l'on peut considérer comme

sauvés. Pour les courts métrages, cette estimation descendrait à moins de 10%. De 1921 à 1930, période marquant la fin du cinéma muet, environ 20% des films réalisés subsisteraient encore. Ces pourcentages ont bien sûr été calculés en fonction de ce que l'on connaît de la production de l'époque!

Un autre problème devait encore accélérer la destruction massive des films; un problème lié à la fabrication du support. La première pellicule introduite par Edison était constituée de nitrate de cellulose, une matière instable et hautement inflammable, difficile à éteindre même, car elle produit son propre oxygène. Son point de combustion, qui atteint 140°C à sa fabrication, peut passer à moins de 40°C au cours de son vieillissement. A la suite de nombreux incendies survenus dans les salles de cinéma, tant en Amérique qu'en Europe, le matériel nitrate sera interdit au début des années cinquante et remplacé par un support dit «de sécurité», confectionné sur acétate. On va donc assister à une destruction progressive des anciennes copies tirées sur pellicule nitrate. Pour en revenir aux estimations contenues dans la statistique mentionnée précédemment, on estime que seuls 30% des films sonores réalisés de 1931 au début des années cinquante nous sont parvenus. Si, à partir de cette période, les films sont désormais confectionnés sur un support ininflammable, tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant. La mauvaise qualité de fabrication de certaines émulsions, des conditions parfois médiocres de développement, vont causer la propagation de maladies qui détériorent la qualité de l'image en provoquant une perte des contrastes.

Peu à peu la production de films en couleurs va se généraliser. A tel point que les laboratoires commenceront à perdre la longue expérience acquise dans le traitement des pellicules noir et blanc (ce qui, par ailleurs, rend parfois problématique la restitution des anciens films lorsqu'il s'agit de les recopier). Et aujourd'hui, c'est avec les films couleurs que les cinémathèques rencontrent de nouveaux problèmes. Une



dominante rouge est apparue sur les films tournés dans les années soixante, du fait de la disparition progressive des deux autres couleurs complémentaires, dont les colorants sont peu stables. En fait, ce sont surtout les pellicules de tirage, sur lesquelles circulent les copies des films, qui sont en cause. Dans l'esprit des fabricants de l'époque, les copies, commercialisées en principe dans un délai relativement bref, n'étaient pas vouées à une longue durée de vie. Or il se trouve que ce sont essentiellement les copies d'exploitation des films qui sont conservées dans les cinémathèques.

La conservation des documents cinématographiques devient particulièrement complexe si l'on tient compte des différents supports existants et des divers types de dégradations qu'ils peuvent subir. En fait, chaque catégorie de pellicule requiert des conditions spécifiques de stockage. Ainsi les anciens films existant encore sur pellicule nitrate devraient être conservés à une température de 2 à 6°C, avec un taux d'humidité relative de 40 à 60%, et entreposés dans des petites cellules cloisonnées afin d'éviter tout risque de propagation en cas d'incendie. Les films noir et blanc confectionnés sur pellicule de sécurité devraient être maintenus à une température d'environ 12°C, tandis que les films couleurs nécessiteraient une température de -5°C, pour garantir une bonne stabilité des couleurs, avec un taux d'humidité assez bas, de 20 à 30%. A titre indicatif, les bandes magnétiques (audio et vidéo) peuvent être conservées à 20°C, avec un taux d'humidité de 30 à 50%. Il s'agit là de données moyennes; il convient d'ajouter que dans tous les cas, une stabilité des conditions de conservation est essentielle! Dès lors, le problème principal qui se pose aux cinémathèques est celui des locaux destinés au stockage.

Restauration ou restitution

Comme on va le voir, on parlera plutôt de restitution de films que de restauration, étant donné que dans la majorité des cas, il sera surtout nécessaire de restituer un ancien document, dont le support est en péril, sur un support moderne (support de sécurité pour les anciens films nitrates), qui pourra garantir une durée de vie plus longue au document en question et permettre d'autre part sa consultation. La restauration proprement dite concerne plus particulièrement la reconstitution d'un document dont on a retrouvé des éléments séparés, souvent incomplets, ou dont il existe différentes versions.

Il faut admettre avant toute chose que chaque document représente un cas particulier, ce qui fait qu'il sera difficile de tirer des généralités, ou de définir des méthodes pour entreprendre la restitution ou la restauration d'un film.

Approche d'un document

Il ne suffit pas de retrouver des films et de les conserver, encore faut-il savoir dans quel état ils nous sont parvenus. Avant tout, il s'agit donc de contrôler chaque document et d'évaluer le degré d'intervention indispensable à sa sauvegarde. Or la première difficulté que l'on peut rencontrer avec un ancien film, c'est précisément de trouver le moyen de contrôler son état physique et de le visionner pour prendre connaissance de son contenu. La projection d'anciennes bandes sur des appareils actuels soulève en effet certains problèmes, même si leur format initial est toujours en vigueur (mises à part les questions de cadence et de dimension des images pour les films muets). En fait, c'est l'état dans lequel peut se trouver le document qui rend critique, voire impossible, son visionnement. Avec son support très instable, le film nitrate, par exemple, peut passer par différents stades de dégradation, tant chimiques que physiques. Ainsi, si un film a été maintenu en milieu trop humide, le développement de micro-organismes a pu créer un effet de pourriture qui rend le film gélatineux. Lorsqu'on déroulera une telle bande, les spires risquent bien de coller les unes aux autres et d'arracher, si l'on tente de les décoller, la couche d'émulsion comportant les images. A l'opposé, un film entreposé dans un milieu trop sec, à une température trop élevée, peut, par un dessèchement prolongé, se décomposer en particules infimes. Lorsqu'on ouvrira les boîtes contenant le film, on risque de ne trouver que le noyau central et un tas de poussière autour. Il existe évidemment différentes phases dans lesquelles peut se trouver un document avant d'atteindre ces degrés extrêmes de décomposition. Physiquement, le type de dégradation principal que l'on peut observer est la modification des dimensions du support. Conservée à température trop élevée, avec un taux d'humidité trop faible, la pellicule risque de se rétracter assez fortement. Les perforations nécessaires à l'entraînement du film peuvent alors ne plus correspondre aux dimensions standard des appareils de projection.

Pour tenter de montrer quelles sont les étapes principales qui déterminent la sauvegarde d'un document, depuis sa réception ou sa découverte, jusqu'à sa mise en consultation, nous emprunterons deux exemples au patrimoine cinématographique neuchâtelois. Il s'agit de deux films datant

de 1930-1931, tournés par Etienne Adler, maître photographeur d'origine hongroise, établi quelque temps à La Chaux-de-Fonds. Avec le premier document, intitulé *La vie d'un ouvrier syndiqué des Montagnes neuchâtelaises*³, nous aurons affaire à un problème de restitution de film sur un nouveau support, tandis qu'avec le second, *Les mystères de la ruche*, nous approcherons un aspect de la restauration, à travers une tentative de reconstitution. Ces deux documents ont en commun le fait que leur existence et leur contenu ont été connus par la lecture d'articles de l'époque avant qu'on en retrouve physiquement la trace!

Après différentes investigations, le premier de ces films, qui avait été réalisé à la demande de la «trilogie ouvrière» (parti socialiste, Cartel syndical et Coopératives réunies), a été retrouvé dans les «chambres hautes» de la Maison du Peuple, à La Chaux-de-Fonds, et sauvé in extremis d'une destruction programmée. En fait, l'unique copie de ce document sommeillait dans ce lieu depuis une cinquantaine d'années, parmi d'autres archives, et l'on avait oublié son existence. L'ensemble du matériel mis à jour a été immédiatement soumis à un premier examen pour en contrôler l'état et le contenu. Il s'agissait de six rouleaux de pellicule 35 mm, composant une copie complète du film, et d'un certain nombre de petits rouleaux, tant positifs que négatifs, représentant les chutes des plans qui n'ont pas été retenus lors du montage du film. Toutes ces bandes étaient confectionnées sur le fameux support de nitrate de cellulose utilisé à l'époque et nécessitaient certaines précautions lors de leur manipulation. Dans son état général, le film ne présentait pas de dégradations particulières, mais du fait des conditions d'entreposage qu'il avait connues, soumis à de grands écarts de température, son support s'était assez fortement rétracté. Le passage sur un appareil de projection moderne risquait de détruire irrémédiablement la copie. Les images du film ne pouvaient être visionnées que sur une table de projection spécialement adaptée, ne soumettant pas le support à une trop forte tension. Ce type de table permet d'autre part de voir le film à vitesse lente et de l'arrêter à tout instant pour contrôler l'état physique de la pellicule.

Tournées encore dans les normes du cinéma muet, alors que le cinéma sonore était en pleine expansion, les images de ce film recouvraient toute la surface de la pellicule jusqu'au bord des perforations. La vitesse de défilement était assez variable, certaines séquences ayant été tournées à vitesse lente (entre 12 et 14 images par seconde) pour gagner de la lumière, dans les scènes d'intérieur notamment, d'autres séquences se fixant autour de 16 à 18 images par seconde. La copie retrouvée comprenait un très grand nombre de rayures, tant du côté du support que du côté de l'émulsion;



Photogrammes extraits des *Mystères de la ruche* (1931).

de nombreuses perforations étaient abîmées, arrachées même sur plusieurs centimètres, et certains plans comportaient de profondes déchirures. Ces diverses détériorations devaient s'être produites lors des présentations du film dans les années trente.

La valeur historique que présentait ce document, sa rareté également, ont poussé les milieux intéressés (notamment le Département audiovisuel de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds et la Centrale d'éducation ouvrière, à Berne) à trouver les moyens de lui redonner vie. Une opération qui devait s'avérer assez longue et coûteuse, étant donné la durée originale du film, d'environ deux heures. Après un examen approfondi de la copie et une évaluation des coûts, la démarche de restitution a pu commencer.

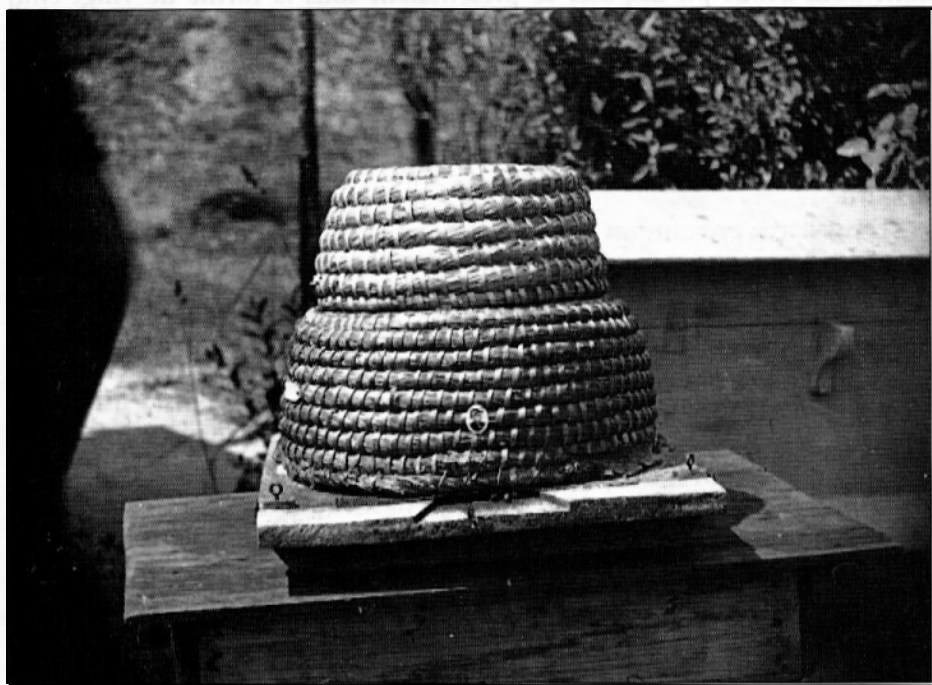
Dans un premier temps, il était nécessaire de remettre en état la copie qui devait obligatoirement servir de base à l'ensemble des travaux, puisque le négatif original n'avait pas été retrouvé dans son intégralité. Pour cela, il convenait d'abord de réparer, voire de reconstituer manuellement les perforations détruites, à l'aide de matières spécialement conçues à cet usage. Des collages, par centaines, allaient permettre de supprimer une grande partie des déchirures. A noter ici la nécessité d'adapter les colleuses aux modifications du support, et de retrouver les compositions de colles convenant aux anciennes pellicules et à leurs différents stades de dégradation.

Après ces opérations très artisanales, le film ayant retrouvé une certaine souplesse et ne présentant plus d'aspérités, il devenait possible d'entreprendre la seconde phase de cette démarche de restitution. Une phase technique, effectuée en laboratoire sur une tireuse optique traitant le film image par image, refilmant en quelque sorte le document original pour le remettre sur un nouveau support, ici sur un internégatif noir et blanc. Sur ce genre de tireuse, le film original passe à travers un système de cadre de verre dans lequel est introduit sous pression un liquide qui a pour effet de supprimer la plupart des rayures subsistant sur le support.

Puisque le document est recopié par système optique, il est possible de recadrer l'image pour en restituer la surface complète sur le nouveau support. Ce qui permet ainsi d'adapter les dimensions des images des films muets à celles du film sonore. De même, il devient possible de rétablir grossièrement la cadence du film ancien dans les normes actuelles. La vitesse de défilement de notre document pouvait être estimée en moyenne à 16 images par seconde. Si bien qu'en copiant deux fois toutes les images impaires du film, on parvenait à obtenir une cadence relative de 24 images par seconde.

La quasi-totalité du document a pu ainsi être sauvée et remise dans les normes de projection actuelles. Ce qui fait que l'on peut voir aujourd'hui

ce film dans des conditions proches de celles de 1930. Cet exemple met en évidence une certaine démarche, déterminée en fonction de l'état du matériel retrouvé et de l'utilisation ultérieure du document (une nouvelle diffusion du film avait été prévue par la CEO, dans une version sonorisée, notamment, ce qui explique ici la volonté de rétablir la cadence à 24 images par seconde)⁴.



Le film *Les mystères de la ruche* a été présenté en séance publique en 1931, comme nous l'apprend un article paru dans *L'Impartial* du 4 février de cette année-là, dont voici quelques extraits :

« Qu'un Chaux-de-Fonnier ait songé à prendre un film documentaire sur la vie des abeilles... qui cela surprendrait-il? Les abeilles et la ruche sont dans nos armoiries (...) Les réalisateurs de ce film documentaire sont, pour la prise de vue, M. Etienne Adler, opérateur à La Chaux-de-Fonds et la partie scientifique le D^r Ch.-E. Perret, professeur au Gymnase et apiculteur émérite. Divisé en trois parties, le film comprend 1200 m. de pellicule et dure environ une heure (...) La première présentation de ce film a eu lieu mardi 3 février au Gymnase de La Chaux-de-Fonds en présence de quelques personnalités qui n'ont pas ménagé leurs félicitations aux auteurs... »

Outre ces informations importantes pour localiser le document, l'article comportait un résumé assez détaillé du contenu du film et de sa chronologie. Autant de données qui allaient s'avérer très utiles par la suite. Car si la trace de ce film a facilement pu être retrouvée auprès de la famille du D^r Perret, qui en détenait un certain nombre de fragments, aucune copie complète de ce document n'a été repérée à ce jour. Les éléments dont nous avons pu disposer se présentaient sous la forme de vingt-cinq petits rouleaux de pellicule 35 mm négative, noir et blanc, sur support de nitrate de cellulose et de deux rouleaux positifs. Mis bout à bout l'ensemble de ces rouleaux faisaient à peu près 800 mètres. Aucune indication cependant ne permettait d'en rétablir l'ordre: les intertitres, qui accompagnaient à l'époque les images (le film étant muet), avaient disparu.

Dans le cas présent, on se trouvait donc devant un problème de reconstitution de document, avec l'espoir cependant d'en retrouver un jour un exemplaire complet. Une certaine urgence s'imposait pourtant, liée au support instable de la pellicule retrouvée, et nécessitait une intervention dans un délai assez bref. La démarche suivante a alors été adoptée. Les vingt-cinq rouleaux de négatifs ont été montés dans un ordre assez arbitraire, tout d'abord, avec la priorité de sauver tous les plans dans leur intégralité (au photogramme près!). Le support, en assez bon état dans son ensemble, vu l'utilisation limitée qui avait été faite de ces négatifs, a été traité de la manière dont on l'a vu dans l'exemple précédent (contrôle des perforations, réparation des déchirures, etc.), avant que ne soit effectué, en laboratoire, le tirage d'une copie positive. Dans ce cas, le tirage a pu se faire par contact sur une ancienne tireuse remise en fonction pour l'occasion. La copie obtenue (copie 35 mm, absolument conforme aux négatifs) est considérée maintenant comme le nouveau support original du film et c'est en tant que tel qu'elle est conservée dans les dépôts du Département audiovisuel de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. Auparavant, cependant, cette copie a été transférée par télécinéma (à la cadence de 16 images par seconde, vitesse initiale du document) sur un support vidéo, afin de permettre une reconstitution du document sans toucher au matériel original. En suivant la description du film tel qu'il apparaissait dans les articles de l'époque, la chronologie des scènes a pu être rétablie. Les intertitres, dont la nécessité se faisait sentir, ont été recomposés avec l'aide d'apiculteurs de la région et insérés entre les scènes. Il est donc possible actuellement de visionner ce document sur un moniteur TV, par l'intermédiaire d'une cassette vidéo (un support bien adapté à la consultation, facile à manipuler et peu coûteux), et de se faire une idée de ce que

pouvait être ce film consacré à la vie des abeilles. Le matériel de base, conservé sur pellicule, pourra en tout temps être repris en main si de nouveaux éléments apparaissent, qui pourraient permettre une restauration plus précise du document.



A travers ces deux exemples, nous avons tenté d'approcher quelques aspects des problèmes complexes que rencontrent les cinémathèques et tous ceux qui s'occupent de conservation et de restitution de films. Ce sujet mériterait une étude très complète, regroupant les expériences faites par les organismes disposant d'un département de restauration. Mais malheureusement, si l'on ne met plus en doute la valeur historique que représentent les documents cinématographiques, il faut constater que bien peu d'institutions disposent actuellement de moyens suffisants, tant techniques que financiers, pour assurer leur sauvegarde et permettre leur consultation.

Jean-Blaise JUNOD